

Procès-Verbal

Séance du 09 Janvier 2025

L'an 2025 le 9 Janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de GODEFROY Jean-Louis, Maire.

Présents : M. GODEFROY Jean-Louis, Maire, Mmes : HAUDRECHY Julie, MAHAUT Catherine, TAPIN Virginie, TRIBOY Nathalie, MM : MARAIS Mathieu, POULET Alain, RAIMBAUX Cédric, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : ICORD Fabienne à M. MARAIS Mathieu, POULET Françoise à M. POULET Alain

Excusé(s) : Mme LEBORGNE Annie, MM : LESNIAK Ladislav, ROBATEL Loïc

Avant de commencer Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour : une décision modificative n°5 et une délibération annule et remplace la création du poste d'animateur territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

Demande de subvention au titre du FDI 2025 : rénovation de la salle du Lavoir

Monsieur le Maire présente les différents devis aux élus.

Monsieur le Maire précise que les travaux auront lieu sous réserve d'obtention de toutes les subventions demandées.

Monsieur Marais trouve que le montant des travaux présenté est excessif par rapport à la taille de la salle et à sa fréquentation.

Madame Triboi demande si d'autres devis seront réalisés.

Monsieur le Maire indique que des devis comparatifs seront demandés.

Madame Tapin demande si le projet sera revu à la baisse si toutes les subventions ne sont pas accordées.

Monsieur le Maire explique que le montant des subventions dépend du montant des factures réglées. Si les factures sont plus élevées que les devis initiaux, la subvention ne se verra pas augmentée en conséquence. A l'inverse, si les factures sont moins élevées que les devis présentés, la subvention représentera 30% de la somme HT qui aura été payée.

Monsieur Poulet conseille que la commission travaux se réunissent pour définir le projet.